

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00042 Numéro SIREN : 394 185 045 Nom ou dénomination : A.J.P.
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2021 sous le numéro de dépôt 396

ETATS FINANCIERS

Période du 01/08/2019 au 31/07/2020

*Copie certifiée conforme aux
comptes approuvés par l'Assemblée
Générale du 27/01/21.....
Le Gérant,*

SARL AJP

**7 rue de la Pérouse
ZA de Baussais**

79260 LA CRECHE

Activité : Cce de détail d'habillement en magasin

Document établi par :



DUO Solutions Entreprises Parthenay

19, avenue Aristide Briand 79200 PARTHENAY

Téléphone : 0549640439

Site internet : www.duo-solutions.fr

BILAN ACTIF

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

ACTIF

	Valeurs au 31/07/20			Valeurs au 31/07/19
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	9 400	9 400		
Fonds commercial (1)	205 316		205 316	205 316
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	107 391	84 392	23 000	28 444
Autres immobilisations corporelles	1 874 328	1 343 998	530 330	675 032
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	91		91	91
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 298		51 298	50 187
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 247 824	1 437 790	810 034	959 069
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	13 074		13 074	6 644
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 369 998		1 369 998	1 477 784
Avances et acomptes versés sur commandes	839		839	4 375
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	4 615		4 615	280
Autres créances (3)	162 181		162 181	129 247
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				3 023
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	921 413		921 413	81 033
Charges constatées d'avance (3)	20 041		20 041	35 344
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 492 160		2 492 160	1 737 730
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 739 984	1 437 790	3 302 194	2 696 799

(1) Dont droit au bail

205 316

205 316

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

PASSIF

CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 775)	7 775	7 775
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	777	777
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	77 459	31 326
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-18 895	46 133
SITUATION NETTE	67 117	86 012
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	67 117	86 012
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 658 289	630 772
Emprunts et dettes financières diverses (3)	143	143
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 222	1 337
Fournisseurs	1 150 780	1 558 213
Fournisseurs, factures non parvenues	183 293	190 137
Dettes fiscales et sociales	241 350	230 038
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		147
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 235 078	2 610 787
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 302 194	2 696 799
(1) Dont à plus d'un an	191 380	298 206
(1) Dont à moins d'un an	3 042 475	2 311 244
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	100 000	143 756
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

	Du 01/08/19 Au 31/07/20	Du 01/08/18 Au 31/07/19	Variation en valeur en %	
Ventes de marchandises	4 530 630	5 033 038	-502 407	-10
Production vendue (biens & serv.)	3 846	234	3 612	
Montant net du chiffre d'affaires	4 534 476	5 033 272	-498 796	-10
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	18 399	24 103	-5 703	-24
Autres produits	771	988	-217	-22
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	4 553 646	5 058 363	-504 717	-10
Achats de marchandises	2 399 838	2 771 437	-371 600	-13
Variation de stocks	107 786	-42 802	150 588	-352
Achats de matières premières et autres approvisionnements	17 176	23 987	-6 812	-28
Variation de stocks	-6 430	-4 024	-2 406	60
Autres achats et charges externes	906 095	1 013 843	-107 748	-11
Impôts, taxes et versements assimilés	120 632	121 276	-644	-1
Salaires et traitements	722 532	802 489	-79 957	-10
Charges sociales	119 932	132 084	-12 152	-9
Dotations aux amortissements et dépréciations	181 423	174 441	6 981	4
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
Dotations aux provisions				
Autres charges	3 140	3 158	-18	-1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	4 572 123	4 995 891	-423 768	-8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-18 477	62 472	-80 950	-130
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)		42	-42	-100
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		42	-42	-100
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 487	13 795	-6 308	-46
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	7 487	13 795	-6 308	-46
RÉSULTAT FINANCIER	-7 487	-13 753	6 266	-46
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-25 965	48 719	-74 684	-153
Produits exceptionnels	7 082	8 505	-1 422	-17
Charges exceptionnelles	13	790	-777	-98
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7 070	7 715	-645	-8
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices		10 301	-10 301	-100
TOTAL DES PRODUITS	4 560 728	5 066 909	-506 181	-10
TOTAL DES CHARGES	4 579 623	5 020 777	-441 153	-9
Bénéfice ou Perte	-18 895	46 133	-65 028	-141

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2020 dont le total est de 3 302 194,24 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -18 895,08 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2019 au 31/07/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 29/10/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

A compter du 1er août 2010, la société est régie par l'application des dispositions de l'article 223A du code général des impôts concernant l'intégration fiscale dont la société mère est la SARL HOLDARFI

Des prestations d'assistance administrative (gestion des achats, commerciale, de trésorerie, des déclarations fiscales et gestion du personnel) et des prestations en matière de soutien logistique des équipes de ventes ont été facturées pour un montant de 225878.28 euros HT entre la société mère et sa fille, conformément à la convention de refacturation signée entre les parties en date du 02/01/2011 et son dernier avenant du 15 octobre 2019 et 1er mars 2020.

Aucun mouvement de trésorerie n'a été effectué sur l'exercice entre la société mère et sa fille, conformément à la convention de trésorerie signée entre les parties en date du 1er août 2008 et son avenant du 1er août 2009.

L'entreprise constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services :
 - Recours à l'activité partielle pour tout le personnel
- Report des échéances sociales et fiscales
- Obtention d'un prêt garanti par l'état auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France
- L'entreprise a obtenu un gel de ses échéances d'emprunts bancaires de telle sorte qu'elle ne soit pas en défaut pour une période allant jusqu'au 05/10/2020

l'entreprise a conclu avec certains bailleurs le gel des loyers commerciaux, entre 2 et 3 mois, sans pénalité, au regard de la fermeture administrative

tous les établissements ont été fermés du 15 mars 2020 et réouverts le 11 mai 2020

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	4 à 10 ans
- Matériels et outillages	4 à 10 ans
- matériel de bureau	3 à 5 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans
- mobilier	8 à 10 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	214 716,37	
	Terrains			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		112 150,20	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	1 819 121,88	30 527,10
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	24 860,11	749,17
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	1 956 132,19	31 276,27
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés		90,69	
	Prêts et autres immobilisations financières		50 186,57	1 111,37
		TOTAL	50 277,26	1 111,37
TOTAL GENERAL			2 221 125,82	32 387,64

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		214 716,37	
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		4 759,00	107 391,20	
		Inst. gal. agen. amé. divers	930,50	1 848 718,48	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier		25 609,28	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	5 689,50	1 981 718,96	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			90,69	
	Prêts & autres immob. financières			51 297,94	
		TOTAL		51 388,63	
TOTAL GENERAL			5 689,50	2 247 823,96	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	9 400,00		9 400,00
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	83 706,24	5 444,29	4 759,00	84 391,53
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	1 147 003,32	174 548,17	930,50	1 320 620,99
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	21 946,88	1 430,26		23 377,14
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 252 656,44	181 422,72	5 689,50	1 428 389,66
TOTAL GENERAL	1 262 056,44	181 422,72	5 689,50	1 437 789,66

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ACTIF CIRCULANT

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	51 297,94		51 297,94
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 614,60	4 614,60	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	412,19	412,19	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	809,56	809,56	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	29 090,47	29 090,47	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	6 346,00	6 346,00	
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(1) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
TOTAL		238 134,89	186 836,95	51 297,94

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	20 041,08
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	20 041,08

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 614,60
Autres créances	126 332,61
Disponibilités	
TOTAL	130 947,21

CAPITAUX PROPRES

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	510,00	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	510,00	15,24

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	48 328,19	48 328,19		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 609 960,90	1 418 580,60	191 380,30	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 334 073,24	1 334 073,24		
Personnel & comptes rattachés	120 819,76	120 819,76		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	40 022,40	40 022,40		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	42 822,10	42 822,10		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	37 685,43	37 685,43		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	143,11	143,11		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	3 233 855,13	3 042 474,83	191 380,30	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 200 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	128 246,00			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	143,11			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	104,45
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 292,75
Dettes fiscales et sociales	120 487,47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	303 884,67

ENGAGEMENTS

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 9 348,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2,50 %
Table de mortalité	TG05
Départ volontaire à	67 ans

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 558 289,00	1 558 289,00
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	1 558 289,00	1 558 289,00

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

EUROPENNE EXPERTSIE BOURSE

11 RUE ST AUGUSTIN

75002 PARIS-02

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 300	4 000
TOTAL	3 300,00	4 000,00

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
BALANCE 310720 Autres charges except. de gest	13	
BALANCE 310720 Autres produits except. de ges		7 082
TOTAL	13	7 082

TRANSFERTS DES CHARGES

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
BALANCE 310720 Remboursement HT	1 876		
BALANCE 310720 Remboursement ANPE	2		
BALANCE 310720 Remboursement Prévoyance	11 405		
BALANCE 310720 Transferts charges salariales	5 116		
TOTAL	18 398,88		

COMMENTAIRE

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

Impôts sur les bénéfices - intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2010, la société AJP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL HOLDARFI

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Dans le cadre de l'intégration fiscale, il est fait application de la deuxième conception

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera une charge d'impôt
- les économies d'impôt réalisées par le groupe non liées (correctifs, crédits d'impôts non remboursables des déficitaires) sont également conservées chez la société mère et sont également constatés en produits ou en charges.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.



AJP

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 774,90 €

Siège social : 7 rue de la pérouse za de baussais

79260 LA CRECHE

394 185 045 RCS NIORT

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
7 JANVIER 2021

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 juillet 2020, s'élevant à 18 895,08 €, de la manière suivante :

- d'amortir la perte de l'exercice, s'élevant à -18 895.08 €
sur le compte "Autres Réserves" d'un montant de 77 459.34 €
qui ressortira ainsi à 58 564.26 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme
La Gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the manager (Gérance).



Européenne Expertise

SARL AJP

7, rue de la Pérouse
ZA de Baussais
79260 LA CRECHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2020

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE

Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410

11, rue Saint Augustin 75002 PARIS

Tél. : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90

SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039

E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com



Européenne Expertise

SARL AJP
Siège social : 7, rue de la Pérouse – ZA de Baussais
79260 LA CRECHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/07/2020

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL AJP relatifs à l'exercice clos le 31/07/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL AJP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE
Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes
Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410
11, rue Saint Augustin 75002 PARIS
Tél. : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90
SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039
E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com



Européenne Expertise

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} août 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de la société SARL AJP, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE

Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410

11, rue Saint Augustin 75002 PARIS

Tél. : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90

SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039

E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com



Européenne Expertise

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS AJP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président, Monsieur Alain ARFI.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE

Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410

11, rue Saint Augustin 75002 PARIS

Tél. : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90

SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039

E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com



Européenne Expertise

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 10 décembre 2020

Le Commissaire aux comptes

EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE,

représenté par JACQUES DURET

EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE

11, rue Saint Augustin

75002 PARIS

Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE

Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410

11, rue Saint Augustin 75002 PARIS

Tél. : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90

SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039

E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com

Comptes annuels

EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tel: 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

BILAN ACTIF

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Clients (3)

Clients douteux, litigieux (3)

Clients Factures à établir (3)

Autres créances (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/07/20			Valeurs au 31/07/19
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	9 400	9 400		
Fonds commercial (1)	205 316		205 316	205 316
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	107 391	84 392	23 000	28 444
Autres immobilisations corporelles	1 874 328	1 343 998	530 330	675 032
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	91		91	91
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 298		51 298	50 187
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 247 824	1 437 790	810 034	959 069
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	13 074		13 074	6 644
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 369 998		1 369 998	1 477 784
Avances et acomptes versés sur commandes	839		839	4 375
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	4 615		4 615	280
Autres créances (3)	162 181		162 181	129 247
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				3 023
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	921 413		921 413	81 033
Charges constatées d'avance (3)	20 041		20 041	35 344
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 492 160		2 492 160	1 737 730
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 739 984	1 437 790	3 302 194	2 696 799

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PROFESSEUR D'EXPERTISE BOURSE

11 rue Saint Augustin

75002 PARIS

Tel: 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

BILAN PASSIF

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 7 775)
Primes d'émission, de fusion, d'apport
Écarts de réévaluation
Écart d'équivalence
Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Valeurs au 31/07/20	Valeurs au 31/07/19
7 775	7 775
777	777
77 459	31 326
-18 895	46 133
67 117	86 012
67 117	86 012
1 658 289	630 772
143	143
1 222	1 337
1 150 780	1 558 213
183 293	190 137
241 350	230 038
	147
3 235 078	2 610 787
3 302 194	2 696 799
191 380	298 206
3 042 475	2 311 244
100 000	143 756

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

	Du 01/08/19 Au 31/07/20	Du 01/08/18 Au 31/07/19	Variation en valeur en %	
Ventes de marchandises	4 530 630	5 033 038	-502 407	-10
Production vendue (biens & serv.)	3 846	234	3 612	
Montant net du chiffre d'affaires	4 534 476	5 033 272	-498 796	-10
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	18 399	24 103	-5 703	-24
Autres produits	771	988	-217	-22
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	4 553 646	5 058 363	-504 717	-10
Achats de marchandises	2 399 838	2 771 437	-371 600	-13
Variation de stocks	107 786	-42 802	150 588	-352
Achats de matières premières et autres approvisionnements	17 176	23 987	-6 812	-28
Variation de stocks	-6 430	-4 024	-2 406	60
Autres achats et charges externes	906 095	1 013 843	-107 748	-11
Impôts, taxes et versements assimilés	120 632	121 276	-644	-1
Salaires et traitements	722 532	802 489	-79 957	-10
Charges sociales	119 932	132 084	-12 152	-9
Dotations aux amortissements et dépréciations	181 423	174 441	6 981	4
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
Dotations aux provisions				
Autres charges	3 140	3 158	-18	-1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	4 572 123	4 995 891	-423 768	-8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-18 477	62 472	-80 950	-130
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)		42	-42	-100
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		42	-42	-100
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)	7 487	13 795	-6 308	-46
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	7 487	13 795	-6 308	-46
RÉSULTAT FINANCIER	-7 487	-13 753	6 266	-46
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-25 965	48 719	-74 684	-153
Produits exceptionnels	7 082	8 505	-1 422	-17
Charges exceptionnelles	13	790	-777	-98
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7 070	7 715	-645	-8
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices		10 301	-10 301	-100
TOTAL DES PRODUITS	4 560 728	5 066 909	-506 181	-10
TOTAL DES CHARGES	4 579 623	5 020 777	-441 153	-9
Bénéfice ou Perte	-18 895	46 133	-65 028	-141

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURS

11, rue Saint Augustin

75002 PARIS

Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 91

Annexe comptable

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2020 dont le total est de 3 302 194,24 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -18 895,08 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2019 au 31/07/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 29/10/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

A compter du 1er août 2010, la société est régit par l'application des dispositions de l'article 223A du code général des impôts concernant l'intégration fiscale dont la société mère est la SARL HOLDARFI

Des prestations d'assistance administrative (gestion des achats, commerciale, de trésorerie, des déclarations fiscales et gestion du personnel) et des prestations en matière de soutien logistique des équipes de ventes ont été facturées pour un montant de 225878.28 euros HT entre la société mère et sa fille, conformément à la convention de refacturation signée entre les parties en date du 02/01/2011 et son dernier avenant du 15 octobre 2019 et 1er mars 2020.

Aucun mouvement de trésorerie n'a été effectué sur l'exercice entre la société mère et sa fille, conformément à la convention de trésorerie signée entre les parties en date du 1er août 2008 et son avenant du 1er août 2009.

L'entreprise constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services :
 - Recours à l'activité partielle pour tout le personnel
- Report des échéances sociales et fiscales
- Obtention d'un prêt garanti par l'état auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France
- L'entreprise a obtenu un gel de ses échéances d'emprunts bancaires de telle sorte qu'elle ne soit pas en défaut pour une période allant jusqu'au 05/10/2020

l'entreprise a conclu avec certains bailleurs le gel des loyers commerciaux, entre 2 et 3 mois, sans pénalité, au regard de la fermeture administrative

tous les établissements ont été fermés du 15 mars 2020 et réouverts le 11 mai 2020

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

COMPAGNIE D'EXPERTISE BOURSE
rue Saint Augustin
75002 PARIS
☎ 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	4 à 10 ans
- Matériels et outillages	4 à 10 ans
- matériel de bureau	3 à 5 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans
- mobilier	8 à 10 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tél 01 42 61 19 14 - Fax 01 42 61 54 90

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	214 716,37		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		112 150,20		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	1 819 121,88		30 527,10
	Autres immos corporelles				
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	24 860,11		749,17
FINANCIERES		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 956 132,19		31 276,27
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		90,69		
	Prêts et autres immobilisations financières		50 186,57		1 111,37
		TOTAL	50 277,26		1 111,37
		TOTAL GENERAL	2 221 125,82		32 387,64

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			214 716,37	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions					
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		4 759,00		107 391,20	
		Inst. gal. agen. amé. divers	930,50		1 848 718,48	
	Autres immos corporelles					
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			25 609,28	
FINANCIERES		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	5 689,50			
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				90,69	
	Prêts & autres immob. financières				51 297,94	
		TOTAL			51 388,63	
		TOTAL GENERAL	5 689,50		2 247 823,96	

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 41

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	9 400,00			9 400,00
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		83 706,24	5 444,29	4 759,00	84 391,53
Inst. générales agencem. amén.		1 147 003,32	174 548,17	930,50	1 320 620,99
Autres immob. corporelles					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		21 946,88	1 430,26		23 377,14
Emballages récupérables divers					
TOTAL		1 252 656,44	181 422,72	5 689,50	1 428 389,66
TOTAL GENERAL		1 262 056,44	181 422,72	5 689,50	1 437 789,66

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

ACTIF CIRCULANT

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	51 297,94		51 297,94
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 614,60	4 614,60	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	412,19	412,19	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	809,56	809,56	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	29 090,47	29 090,47	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	6 346,00	6 346,00	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	125 523,05	125 523,05	
	Charges constatées d'avance	20 041,08	20 041,08	
TOTAUX		238 134,89	186 836,95	51 297,94
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSIÈRE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tél: 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	20 041,08
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	20 041,08

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 614,60
Autres créances	126 332,61
Disponibilités	
TOTAL	130 947,21

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

CAPITAUX PROPRES

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	510,00	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	510,00	15,24

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOU-
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 19 15

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	48 328,19	48 328,19		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 609 960,90	1 418 580,60	191 380,30	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 334 073,24	1 334 073,24		
Personnel & comptes rattachés	120 819,76	120 819,76		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	40 022,40	40 022,40		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	42 822,10	42 822,10		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	37 685,43	37 685,43		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	143,11	143,11		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	3 233 855,13	3 042 474,83	191 380,30	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 200 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	128 246,00			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	143,11			

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURS
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 94

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	104,45
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 292,75
Dettes fiscales et sociales	120 487,47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	303 884,67

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

ENGAGEMENTS

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 9 348,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,50 %

Table de mortalité TG05

Départ volontaire à 67 ans

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSIÈRE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 91

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 558 289,00	1 558 289,00
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	1 558 289,00	1 558 289,00

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSA
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tel: 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

EUROPENNE EXPERTSIE BOURSE

11 RUE ST AUGUSTIN

75002 PARIS-02

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 300	4 000
TOTAL	3 300,00	4 000,00

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
BALANCE 310720 Autres charges except. de gest	13	
BALANCE 310720 Autres produits except. de ges		7 082
TOTAL	13	7 082

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 80

TRANSFERTS DES CHARGES

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
BALANCE 310720 Remboursement HT	1 876		
BALANCE 310720 Remboursement ANPE	2		
BALANCE 310720 Remboursement Prévoyance	11 405		
BALANCE 310720 Transferts charges salariales	5 116		
TOTAL	18 398,88		

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tel 01 42 61 19 14 - Fax 01 42 61 54 90

COMMENTAIRE

SARL AJP

Du 01/08/2019 au 31/07/2020

Impôts sur les bénéfices - intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2010, la société AJP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL HOLDARFI

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Dans le cadre de l'intégration fiscale, il est fait application de la deuxième conception

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera une charge d'impôt
- les économies d'impôt réalisées par le groupe non liées (correctifs, crédits d'impôts non remboursables des déficitaires) sont également conservées chez la société mère et sont également constatés en produits ou en charges.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tel 01 42 61 19 14 - Fax 01 42 61 54 90